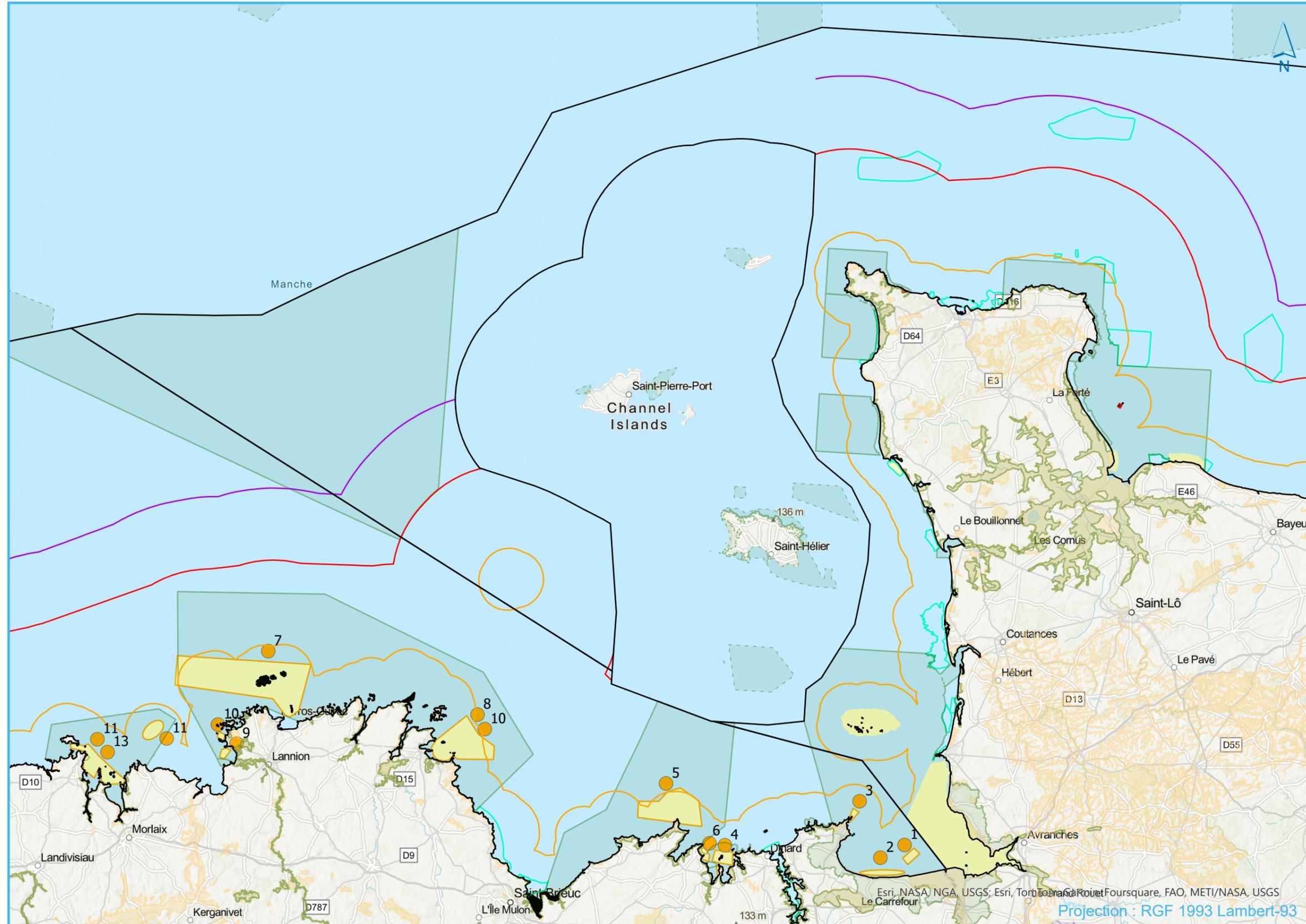


Façade Manche Est - Mer du Nord : du Mont-Saint-Michel à Cherbourg

Protection environnementale et zone de protection forte



Conception : CNDP Réalisation : Cerema NC Janvier 2024



- Limites maritimes**
- Façade maritime
 - Limite des navires de 3ème catégorie (20 milles)
 - Limite extérieure de la mer territoriale (12 milles)
 - Limite 3 milles
- Protection environnement**
- Aire marine protégée
 - Aire marine protégée proche (pays frontaliers)
 - Autre zonage environnement en dehors des aires marines protégées
 - Protection environnement dans les départements littoraux
- Zone de protection forte**
- Numérotation des secteurs d'études ZPF du DSF NAMO 1er cycle
- ZPF potentielle Bretagne
- Enjeux d'intérêt pour le développement de la protection forte
- Manche Est, mer du Nord**
- ZPF existante
 - Enjeux environnementaux d'intérêt pour le développement de la protection forte
- mer Nord Atlantique-Manche Ouest**
- ZPF reconnues par le ministère en 2022
 - Enjeux environnementaux d'intérêt pour le développement de la protection forte - Secteur côtier

Sources : ADMIN EXPRESS (©IGN 2022) ; SHOM ; OFB ; MTECT

